HK/HO

### **BURKINA FASO**

Unité-Progrès-Justice

DECRET N°2014-<u>762</u> / PRES/PM/MEF portant adoption du programme de projets de partenariat public-privé 2014.

LE PRESIDENT DU FASO, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

VU la Constitution;

VU le décret n°2012-1038/PRES du 31 décembre 2012 portant nomination du Premier ministre ;

VU le décret n°2013-002/PRES/PM du 02 janvier 2013 portant composition du Gouvernement;

VU la loi n°020-2013/AN du 23 mai 2013 portant régime juridique du partenariat public-privé au Burkina Faso;

VU le décret n°2013-104/PRES/PM/SGG-CM du 07 mars 2013 portant attributions des membres du Gouvernement;

VU le décret n°2014-024/PRES/PM/MEF du 03 février 2014 portant modalités d'application de la loi n°020-2013/AN du 23 mai 2013 portant régime juridique du partenariat public-privé au Burkina Faso.

Sur rapport du Ministre de l'Economie et des Finances;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 09 juillet 2014 ;

### DECRETE

Article 1: Est adopté le programme de projets de partenariat public-privé 2014 au Burkina Faso dont le document est joint en annexe au présent décret.

Article 2 : Le Ministre de l'Economie et des Finances est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 16 septembre 2014

Blaise COMPAORE

Le Premier ministre

Beyon Luc Adolphe TIAO

Le Ministre de l'Economie et des Finances

Lucien Marie Noël BEMBAMBA



UNITE-PROGRES-JUSTICE



### PROGRAMME DE PROJETS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE 2014

### **AVANT-PROPOS**

En dépit des progrès réalisés, le Burkina Faso doit faire face aux besoins importants d'investissement retenus dans sa Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) et suscités par son engagement à réduire de manière significative et durable la pauvreté. La satisfaction de ces besoins importants s'inscrit dans un contexte international marqué par une crise financière et économique qui a mis à mal les économies des pays développés et a induit une baisse du volume de l'Aide publique au développement (APD). Cette situation vient rendre problématique la couverture du financement du déficit en investissements (infrastructures et services de base) dans une situation où la combinaison des ressources internes et des financements extérieurs n'a pas toujours suffi au financement de ce déficit. C'est pourquoi, il est impératif de diversifier et d'explorer de nouvelles sources de financement.

C'est dans cette optique que le Ministre de l'économie et des finances (MEF) a été instruit de prospecter des possibilités de financement des infrastructures et services publics par voie de partenariat public-privé (PPP).

Le programme de projets de partenariat public-privé dénommé « Programme PPP » définit l'ensemble des projets du Gouvernement autorisés à être exécutés en PPP au titre d'une année donnée au regard de leurs caractères structurants à même d'avoir des effets certains sur les conditions de vie des populations.

Pour son élaboration, un mécanisme a été initié consistant (i) à recueillir des informations sur les projets prioritaires auprès des départements ministériels et (ii) à procéder à leur examen minutieux selon des critères à savoir :

- ✓ l'inscription du projet au programme des projets prioritaires ;
- ✓ la nature du projet (productif, structurant);
- ✓ les hypothèses de rentabilité du projet.

Ainsi, le présent document donne l'ensemble des projets de l'année 2014 que le Gouvernement entend exécuter en PPP conformément aux lois et règlements en vigueur au Burkina Faso.

Avec l'adoption du Programme PPP par le Conseil des ministres, l'invite est ainsi faite, à chaque département ministériel ou à chaque autorité publique porteuse d'un projet qui y est inscrit, d'engager le processus de mise en œuvre conformément au régime juridique applicable au PPP au Burkina Faso.

Le Ministre de l'économie et des finances

Lucien Marie Noël BEMBAMBA

Commandeur do l'Ordre National

### TABLE DES MATIERES

		.,
AVAN	T-PROPOS	. 2
TABLI	E DES MATIERES	. 3
SIGLE	S ET ABREVIATIONS	,.4
INTRO	DDUCTION	3
1	Contexte et justification	5
2	Objectif du Programme PPP	6
3.	Méthodologie adoptée pour l'élaboration du Programme de projets PPP	6
r pi	ROGRAMME DE PROJETS PPP	8
1.	Projets du Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire	9
2.	Projets du Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes	10
3.	Projets du Ministère de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement	11
4.	Projets du Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme	12
5.	Projets du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat	13
6.	Projets du Ministère des Infrastructures, du Désenclavement et des Transports	14
7.	Projets du Ministère des Mines et de l'Energie	15
8.	Projets du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	17
П.	COUTS ET BESOINS DE FINANCEMENT	18
III.	CADRE DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-EVALUATION	18
1.	L'initiative du projet	19
2.	Le financement du projet	19
3,	La réalisation du projet	19
VI. R	ISQUES MAJEURS ET MESURES D'ATTENUATION	20
1.	Etude de faisabilité préalable	ZL
2.	Comparateur du secteur public	20
3.	Atténuation des risques	21
CON	CLUSION	22
ANN	EXES	23

### SIGLES ET ABREVIATIONS

Assemblée Nationale
Aide Publique au Développement
Direction Générale de la Coopération
Direction de la Promotion du Partenariat Public-Privé
Franc de la Communauté Financière Africaine
Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire
Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes
Ministère de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement
Ministère de l'Economie et des Finances
Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme
Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat
Ministère des Infrastructures, du Désenclavement et des Transports
Ministère des Mines et de l'Energie
Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
Partenariat Public-Privé
Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable

### INTRODUCTION

### 1. Contexte et justification

Le Gouvernement a marqué son intérêt en 2011, dans la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD), à développer le partenariat public privé (PPP) afin de faire face aux défis du développement qui s'imposent au Burkina Faso.

Ces défis s'inscrivent dans un contexte international marqué par une difficulté à amorcer une sortie des crises financière, alimentaire et économique qui ont mis à mal aussi bien les économies des pays développés que celles des pays pauvres. Par ailleurs, la baisse du volume de l'Aide publique au développement (APD), du fait de ces mêmes difficultés économiques auxquelles les pays donateurs sont confrontés, vient rendre problématique le financement des investissements au Burkina Faso.

Sur le plan intérieur, le Burkina Faso doit faire face notamment aux besoins importants d'investissement suscités par son engagement à développer des pôles de croissance et à soutenir le processus de décentralisation par le développement des régions. Ces besoins croissants d'investissement concernent les infrastructures routières, hydrauliques, les structures sanitaires et scolaires, les aménagements agricoles, l'énergie, etc.

Les enjeux de développement sont entre autres les besoins d'une croissance accélérée au regard des investissements importants retenus dans la SCADD, leurs sécurisation et pérennisation afin d'assurer durablement la délivrance des services publics et des productions au profit des populations.

C'est ainsi que le Gouvernement s'est engagé à mettre en place un cadre juridique et institutionnel propice à la promotion du PPP. La mise en place de ce cadre s'est faite par l'adoption en septembre 2011 de la Stratégie de développement du PPP au Burkina Faso et par la loi n°020-2013/AN du 23 mai 2013 portant régime juridique du PPP au Burkina Faso.

Par ailleurs, la mise en place du cadre institutionnel a connu une avancée avec la création en juillet 2012 de la Direction de la promotion du partenariat public-privé (DP-PPP) au sein de la Direction générale de la coopération (DGCOOP) du Ministère de l'économie et des finances (MEF).

L'année 2013 a permis de faire des avancées significatives dans la définition du cadre juridique et institutionnel par l'opérationnalisation de la DP-PPP avec l'affectation du personnel en avril 2013 et l'adoption du décret n°2014-024/PRES/PM/MEF du 03 février 2014 portant modalités d'application de la loi n°020-2013/AN du 23 mai 2013 portant régime juridique du partenariat public-privé au Burkina Faso.

Ainsi, l'année 2014 sera l'année de l'opérationnalisation du cadre juridique et institutionnel du PPP; donc celle de la finalisation et de l'adoption des textes d'application complémentaires à la loi, de la poursuite de la formation et de l'appropriation du cadre juridique du PPP par l'ensemble des acteurs nationaux impliqués dans le processus de la commande publique. Elle nécessitera également des efforts supplémentaires en termes de

ressources financières pour la préparation et l'instruction des projets PPP, objets du présent document de programmation des projets à réaliser en PPP.

### 2. Objectif du Programme PPP

La Stratégie de développement du PPP adoptée en 2011 a identifié cinq axes stratégiques pour la mise en œuvre du PPP au Burkina Faso. Ces axes, qui déclinent également la démarche à suivre pour cette mise en œuvre, sont : (i) la mise en place des moyens financiers et humains ; (ii) le cadre juridique et institutionnel du PPP ; (iii) l'élaboration d'un programme de projets PPP ; (iv) le lancement de projets pilotes et (v) le retour d'expérience et l'élaboration d'un guide PPP.

Le programme de projets PPP est constitué de secteurs prioritaires avec pour chacun une liste de projets parmi lesquels seront sélectionnés des projets PPP "pilotes", ainsi que d'un calendrier de réalisation desdits projets.

Le programme des projets PPP prendra aussi en compte le coût estimatif des projets PPP et les avantages et inconvénients des différentes options possibles.

Le programme de projets PPP devra être en cohérence avec la SCADD et les politiques sectorielles des différents départements ministériels. Il pourra également s'inspirer d'autres travaux et rapports produits pour promouvoir la croissance, la compétitivité et la diversification de l'économie.

Les projets de type PPP des démembrements de l'Etat pourront être mis en œuvre en dehors du programme PPP sous réserve que le budget de l'Etat ne soit pas concerné à travers des financements, des garanties ou des traitements exceptionnels au plan fiscal ou douanier.

### 3. Méthodologie adoptée pour l'élaboration du Programme de projets PPP

### a. De la définition du PPP

Selon l'article 4 de la loi n°020-2013/AN du 23 mai 2013 portant régime juridique du partenariat public-privé au Burkina Faso, le contrat de partenariat public-privé régit la collaboration entre une autorité publique et une ou plusieurs personnes privées. C'est un contrat par lequel une autorité publique confie à un partenaire privé, pour une période donnée, en fonction de la durée des amortissements ou des modalités de financement retenues, la responsabilité de tout ou partie des phases suivantes d'un projet : (i) la conception des ouvrages ou équipements nécessaires au service public, (ii) le financement, (iii) la construction, (iv) la transformation des ouvrages ou des équipements, (v) l'entretien ou la maintenance, (vi) l'exploitation ou la gestion. Peuvent également être confiées à un partenaire privé dans le cas d'un contrat de partenariat public-privé, d'autres prestations de services

concourant à l'exercice par l'autorité publique, de la mission de service public dont elle est chargée.

Dans ce mode de coopération, il est demandé à un privé d'exercer une mission de service public par essence non véritablement marchande en contrepartie d'un paiement, de l'autorité publique ou des usagers du service, qui est étalé tout au long de la durée du contrat ou du service qui est rendu; ce qui n'est pas sans risque. Par conséquent, une mauvaise appréciation par le privé du retour sur investissement attendu peut engendrer un échec de l'opération entreprise. Quant à l'Etat, il encourt des risques budgétaires (dette privée) et des risques sur la qualité du service pendant la durée d'exploitation si le privé est défaillant.

### b. Du recours au PPP

Aux termes de l'article 13 de loi n°020-2013/AN du 23 mai 2013 portant régime juridique du partenariat public-privé au Burkina Faso, « Le contrat de partenariat public-privé est conclu notamment, lorsque l'évaluation expose avec précision les motifs de caractère économique, financier, juridique et administratif, qui ont conduit, après une analyse comparative des différentes options, à retenir le projet envisagé et à décider de lancer une procédure de passation d'un contrat de partenariat public-privé. »

### c. De la collecte des projets auprès des administrations

L'élaboration de ce programme de projets PPP a consisté à recueillir auprès des départements ministériels, à l'aide d'un canevas, les projets prioritaires susceptibles d'être réalisés en PPP afin de constituer une base de données. Les niveaux de préparation de ces projets (étude de faisabilité, bailleur potentiel identifié,...) ont été pris en compte dans la collecte. Ces projets ont fait l'objet d'une hiérarchisation en termes de priorité par chaque département ministériel.

### d. La priorisation et la sélection des projets collectés

Une priorisation et une sélection des projets s'est d'abord faite par un arbitrage en fonction du niveau de préparation, de priorisation et de cohérence avec la SCADD, en fonction de la nature du projet (structurant, productif) ou de sa rentabilité économique et financière (retour sur investissement sur la base de contrats à paiement par les usagers essentiellement).

Des analyses ont ensuite été faites avec les représentants des départements ministériels pour étudier le potentiel de chaque projet à être exécuté en PPP à partir des critères suivants :

- ✓ l'inscription du projet au programme des projets prioritaires du Gouvernement ;
- ✓ la nature du projet (productif, structurant);
- ✓ les hypothèses de rentabilité du projet.

### I. PROGRAMME DE PROJETS PPP

Le processus de priorisation et de sélection a conduit à arrêter le présent Programme de projets PPP de l'année 2014. Ce programme est composé de trente et un projets relevant de huit départements ministériels.

La liste des projets retenus par département ministériel est donnée comme suit.

1. Projets du Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire

ž	Intitulé du projet	Ohjectif du projet	Niveau de Préparation (Etude Faisabilité)	Privé identifié	Coût total en FCFA	Période
<u>-</u>	Projet de création d'une unité de fabrique d'emballage	Contribuer à la valorisation des déchets issus du papicr administratif en le recyclant pour d'autres usages comme les emballages, les sacs	Non	Aucun	2 000 000 000	2014-2018
N	Projet d'unité de montage de tracteurs agricoles	Contribucr à la modernisation du secteur agricole et à l'intensification des productions agro-sylvo-pastorales.	Etude disponible	En cours	11 000 000 000	2013-2015
	Mise en place d'une unité de production d'engrais minéraux à base de phosphate naturel	Mise en place d'une unité de Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire par production d'engrais minéraux à base un accroissement de la productivité et de la production de phosphate naturel agricoles à travers une utilisation accrue des engrais	Etude dc faisabilité réalisée	Aucun	19 000 000 000	2014-2023
₹	Mise en place d'une société de production de semences agricoles (SO.PRO.S.A)	Améliorer la productivité agricole par la production des semences de base et certifiées de variétés améliorées pour le riz, le maïs et les cultures maraîchères	Etude de faisabilité réalisée	Aucun	2 600 000 000	2014-2023
16.	Mise en place d'infrastructures de stockage des produits agricoles	Accroitre les infrastructures de stockage des produits agricoles au profit des organisations des acteurs	Non	Aucun	\$ 000 000 000	PN

### 2. Projets du Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes

3. Projets du Ministère de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement

Š	Intítulé du projet	Objectif du projet	Niveau de Préparation (Etude Faisabilité)	Privé identifié	Coût total en FCFA	Période
yang.	Projet de renforcement des systèmes d'approvisionnement en cau potable des villes de Pouytenga et de Koupéla à partir du barrage de Bilanga	Accroitre l'accès durable à l'eau potable dans les villes de Etude sommaire Pouytenga et Koupéla.	Etude sommaire disponible	Aucun	10 250 000 000	36 mois

### 4. Projets du Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme

	7 - 42 - 17 - 17 - 17 - 17 - 17 - 17 - 17 - 1		Niveau de Préparation	Privé	Cant tatal am BCEA	Dáriada
	initiale an projec	Objectit du projet	(Etude Faisabilité)	identifié	Cout total en FCFA Fei loue	remoue
-	Projets de construction de	Accroître l'offre de logement	Etude faisabilité faite	Aucun	1 650 000 000	Nd —
-	logements sociaux	THE STATE OF THE S				

13

5. Projets du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat

Période	2012 à 2015	2013-2018	ÿ Z
Coût total en FCFA	77 735 611 800	10 505 000 000	35 000 000 000
Privé identifié	Groupe de financiers sud-africain S& V Holding spécialisé dans le financement de projet de type PPP. (Aucune contreproposition n'est faite par le MICA)	Aucun	Aucun
Niveau de Préparation (Etude Faisabilité)	Existence d'une étude de préfaisabilité. Etude de faisabilité en cours de démarrage	Etude de faisabilité à réaliser, prévue en 2014	Aucun
Objectif du projet	Participer à la promotion du commerce extérieur en améliorant les conditions de traitement du trafic burkinabè et en transit, afin de répondre aux enjeux économiques de notre pays et des pays de l'hinterland	Contribuer à l'instauration d'un développement stable et durable d'une zone géographique donnée au Burkina Faso. Par «développement», on entend la consolidation du tissu industriel préexistant, mais aussi de nouveaux investissements effectués en vue d'améliorer l'infrastructure de la zone aménagée.	(i) Installation d'une usine de textile pour la transformation du coton en fibre et de la fibre en produit textile (valorisation de la production cotonnière), (ii) Transfert de technologie au Burkina Faso pour la gestion de l'usine
Intitulé du projet	Projet de création d'un port sec multimodal de Ouagadougou	Mettre en place des zones économiques spéciales	Mise en place d'une unité industrielle textile
N°		2	د

### 6. Projets du Ministère des Infrastructures, du Désenclavement et des Transports

<u> </u>				Niveau de Préparation	Privé	Coût total en	:
	2	Intitule du projet	Objectif du projet	(Etude Faisabilité)	identifié	FCFA	Periode
	٠ ,	Etudes, contrôle et travaux de construction et de bitumage de l'autoroute Ouagadougou – Yamoussoukro	Améliorer la compétitivité de l'économie nationale	Etudes de faisabilité pour le tronçon Ouaga-Bobo Dioulasso en cours d'exécution depuis le 21 janvier 2013 pour une durée de 18 mois. Quant aux études pour le tronçon Bobo Dioulasso-Banforafrontière Côte d'Ivoire, l'avis de manifestation d'intérêt a été lancé par Faso Baara en fin janvier 2013	Burkina Faso et autres partcnaires	1 385 000 000 000	5 ans à compter du 21 janvicr 2013
	2	Interconnexion ferroviaire Burkina-Ghana	(i)Désengorger le réseau routier des deux Etals concernés, (ii)Réduire considérablement le coût de transport facilitant la fluidité de la circulation des biens et des personnes et favorisant ainsi les échanges commerciaux.	Aucun	Аисип	189 400 000 000	Na
	ų	Interconnexion Burkina – Niger / liaison ferroviaire Ouagadougou – Kaya – Dori – Tera – Niamey	Etendre le réscau ferroviaire dans le pays et vers les pays de la sous-région	Aucun	A rechercher	450 000 000 000	Nd
	4	Réhabilitation de la voie ferrée	Réaliser les travaux de renouvellement des infrastructures ferroviaires nécessaires à assurer un bon fonctionnement et une pérennisation de l'exploitation des transports ferroviaires entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire	Aucun	A rechercher	33 800 000 000	N <sub>d</sub>
	ν.	Interconnexion Burkina – Mali : liaison Bobo – Sikasso – Bougouni - Bamako	Etendre le réseau ferroviaire dans le pays et vers les pays de la sous-région	Aucun	A rechercher	189 677 448 410	N.
	6	Projet de construction de l'échangeur du nord	Réaliser des infrastructures permettant à une grande mobilité des personnes et des biens	Etude disponible	SOGEA SATOM	66 427 298 590	A partir de 2014

### 7. Projets du Ministère des Mines et de l'Energie

Š	Intitulé du projet	Objectif du projet	Niveau de Préparation (Etude Faisabilité)	Privé identifié	Coût total en FCFA	Période
_	Construction de Pipelinc Bolgatanga- Bingo	Maîtriser et faire baisser les coûts de production (industrielle, électricité, transport de frets et de personnes) liés au coût du transport des hydrocarbures dans l'optique d'une meilleure compétitivité de l'économie du pays.	Le bureau d'étude est recruté et la réunion de cadrage est prévue pour le 03 juin 2014	S&V Holding, Afrique du Sud	46 525 000 000	4 ans à compter de 2014
7	Etude et construction de la centrale hydroélectrique Bagré-Aval	Garantir une offre permanente d'électricité à moindre coût par accroissement de l'offre de production hydroélectrique du Burkina Faso	Le bureau d'étude est recruté et la fin des études est prévue pour décembre 2014	Аисип	990 000 802 99	2013
<u> </u>	Recrutement d'un Producteur Indépendant d'Electricité (PIE) pour le financement, la construction et l'exploitation d'une centrale thermique diesel de 70 MW extensible à 100 MW	Construire une centrale thermique diesel de 70 MW extensible à 100 MW à Ouagadougou	Partenaire privé à recruter	Appel d'Offres pour le recrutement d'un partenaire privé en cours de préparation avec l'appui de la SFI	70 000 000 000	PN
	Construction des mini-centrales hydroélectriques de Folonzo, Bon, Bontioli, Gongourou	Mettre en valeur le potentiel énergétique national, réduire la forte dépendance vis-à-vis des hydrocarbures; promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables; contribuer à la lutte contre les changements climatiques	Mobilisation du financement pour la réalisation des études en cours avec l'IDA	Aucun	86 766 900 000	Ŋ
<u>0</u>	Recrutement d'un Producteur Indépendant d'Electricité (PIE) pour le financement, la construction et l'exploitation d'une centrale solaire photovoltaïque de 20 MW	Construire une centrale solairc photovoltaïque de 20 MW à Zagtouli, Ouagadougou	Partenaires prívés à recruter	Appel d'Offres pour le recrutement d'un partenaire privé en cours de préparation avec l'appui de la SFI	30 000 000 000	PN
. 9	Alimentation de la mine de Zinc de Perkoa	Construire une ligne électrique 33kV de Koudougou à Perkoa	Recherche de financement	Aucun	1 700 000 000	ŊĠ
7	Renforcement des capacités de production du réseau national interconnecté par la mise en place	Acquérir et installer elé en main un groupe electrogène de 500 MW fonctionnant au fuel lourd et de type "deux temps" dans la zone Est de	Nd	Nd	40 000 000 000	A partir de 2015

<b>∞</b> .		Ä
Renforcement des capacités de production du réseau national interconnecté par la mise en place d'une centrale thermique de 150 MW à Donsin	d'une centrale thermique à Ouagadougou dénommée "Centrale Ouaga Est"	Intitulé du projet
Acquérir et installer un groupe électrogène de 500 MW sur le site de la centrale de Donsin et de raccorder l'ensemble du Réseau National Interconnecté pour (i)Faire face à la demande sans cesse croissante d'énergie électrique du Burkina Faso, (ii)assurer un approvisionnement en éncrgie électrique en quantité et en qualité suffisantes, sécurisé et à moindre coût; (iii)Procéder à l'assainissement des comptes de la SONABEL pour rétablir l'équilibre financier de l'arrêt et le déclassement des anciennes centrales très coûteuses au fonctionnement drainant des problèmes d'environnement en pleine ville; etc.	Ouaga pour (i)Faire face à la demande sans cesse croissante d'énergie électrique du Burkina Faso, (ii)assurer un approvisionnement en énergie électrique en quantité et en qualité suffisantes, sécurisé et à moindre coût; (iii)Procéder à l'assainissement des comptes de la SONABEL pour rétablir l'équilibre financier de l'arrêt et le déclassement des anciennes centrales très coûteuses au fonctionnement drainant des problèmes d'environnement en pleine ville; etc.	Objectif du projet
Nd		Niveau de Préparation (Étude Faisabilité)
Nd ·		Privé identifié
142 500 000 000		Coût total en FCFA
A partir de 2015		Période

2013-2016 2014-2017 Période Coût total en FCFA 2 004 000 000 41000000Privé identifié Actionnaires à identifier PHYTOFLA CAMEG Niveau de Préparation (Etude Fatsabilité) économique et financier demandé Approvisionner l'unité de production U-PHARMA Sites identifiés; Parcelle en matières premières végétales Audit organisationnel, En exécution partiellement 8. Projets du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation production de phytomédicaments au profit des phytomédicament traditionnel du Valider le phytomédicament Saye déjà utilisé Burkina Faso dénommé Saye et Contribuer à l'amélioration de l'offre de Objectif du projet populations. préconisé comme antipaludique charge des maladies prioritaires capacités de production de Upharma dans la fabrication de médicaments pour la prise en Projet de culture de plantes Projet de renforcement des Intitulé du projet Evaluation clinique et phytoclinique d'un ŝ

2015-2017

expérimentale disponible

médicinales d'intérêt

### II. COUTS ET BESOINS DE FINANCEMENT

Le présent programme de projets PPP, d'un coût total de trois mille deux cent quatre-vingtdix milliards quatre cent cinquante deux millions sept cent quatorze mille soixante onze (3 290 452 714 071) FCFA, comprend trente et un projets émanant de huit départements ministériels. Le tableau suivant présente la répartition des projets :

Ministères	Nombre de projets	Coût par Ministère en FCFA
Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire	5	39 600 000 000
Ministère de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement	1	10 250 000 000
Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme	l	1 650 000 000
Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat	3	123 240 611 800
Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	y	3 045 000 000
Ministère des Infrastructures, du Désenclavement et des Transports	6	2 314 304 747 000
Ministère des Mines et de l'Energie	8	484 199 000 000
Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes	4	314 163 355 271
Coût total du Programme de projets PPP	31	3 290 452 714 071

### III. CADRE DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-EVALUATION

Le PPP s'inscrit dans le cadre de la sollicitation exprimée par une autorité publique et adressée au privé dans le but de réaliser ensemble des projets en vue de délivrer un service public.

De ce fait, les acteurs de la commande publique ainsi que ceux impliqués depuis l'identification jusqu'à la réalisation des projets restent interpellés dans le processus de mise en œuvre et de suivi-évaluation des projets PPP.

La mise en œuvre des projets en PPP se fait suivant le cycle de vie d'un projet classique, allant (i) de l'initiative du projet (l'identification, la préparation et l'évaluation), en passant par (ii) le financement du projet (appel au privé pour un éventuel co-financement, sélection des privés), (iii) à la réalisation et au suivi-évaluation du projet.

### 1. L'initiative du projet

Elle est du ressort de l'autorité publique porteuse du projet (départements ministériels, collectivités ou autres démembrements de l'Etat), en tant que maître d'ouvrage du projet à cette phase du projet. Cette phase prend en compte l'identification, la préparation, les évaluations technique et financière ainsi que le choix pour la réalisation du projet en PPP.

La centralisation des projets à inscrire au Programme de projets PPP incombe au ministère chargé des finances. Ces projets font l'objet d'une sélection conformément à la procédure de sélection décrite dans la méthodologie d'élaboration du Programme PPP (Cf. point II cidessus).

Les projets ainsi inscrits à l'avant-Programme de projets PPP sont soumis à la validation de la Commission PPP avant leur soumission pour adoption au Conseil des ministres.

### 2. Le financement du projet

Une fois le Programme PPP adopté par le Conseil des ministres, l'autorisation est donnée à l'autorité publique porteuse du projet d'entamer la procédure de recherche de financement conformément aux procédures décrites par le décret n°2014 – 024/PRES/PM/MEF du 03 février 2014 portant modalités d'application de la loi n°020-2013/AN du 23 mai 2013 portant régime juridique du partenariat public-privé au Burkina Faso.

La sélection des partenaires privés aboutit à la conclusion du contrat de PPP qui sera la base pour la réalisation du projet.

### 3. La réalisation du projet

La réalisation des projets en PPP se fait conformément aux rôles et responsabilités prévus au contrat de PPP. Le suivi de l'exécution du contrat ou du projet incombe en premier lieu à l'autorité publique porteuse du projet. Toutefois, la loi n°020-2013/AN du 23 mai 2013 dispose en son article 3 que « Tout projet de partenariat public-privé est assujetti aux contrôles en vigueur dans les structures publiques ».

En outre, aux termes de l'article 7 de la loi précitée, tout projet exécuté sous forme de partenariat public-privé fait l'objet d'un rapport périodique adressé au ministre chargé des finances.

### VI. RISQUES MAJEURS ET MESURES D'ATTENUATION

### 1. Etude de faisabilité préalable

L'article 9 alinéa 1 de la loi n°020-2013/AN du 23 mai 2013 portant régime juridique du partenariat public-privé au Burkina Faso dispose : « Le recours au partenariat public-privé donne lieu à une évaluation préalable, réalisée par l'autorité publique concernée avec le concours de la structure chargée de la promotion du partenariat publique privé ». Cette disposition fait obligation à toutes les structures porteuses de projets d'effectuer une étude de faisabilité préalable avant l'exécution.

Les études de faisabilité préalables visent à déterminer les caractéristiques techniques et financières fondamentales du projet tels que le choix de l'emplacement, la conception, les types de mise en œuvre possibles, les recettes et le financement. Il sera alors décidé de poursuivre ou non le projet en fonction de son importance grâce à une évaluation des prévisions relatives au taux interne de rentabilité financière, au taux de rentabilité économique et aux répercussions environnementales et sociales.

L'étude de faisabilité devra permettre d'aboutir à un modèle financier et à une matrice de risques qui permettront au partenaire privé d'élaborer un projet susceptible de lever des fonds et de disposer d'une documentation correspondante.

### 2. Comparateur du secteur public

Pour l'autorité publique qui s'apprête à lancer un projet de PPP, le point essentiel à examiner est celui de l'optimisation du rapport coûts-résultats. Les PPP présentent un certain nombre d'avantages clés qui peuvent permettre d'optimiser le rapport coûts-résultats de l'intervention du secteur public dans le cadre du projet. En premier lieu, les PPP facilitent la mise en œuvre des projets dans les délais et dans les limites du budget. Le principe « pas de rémunération sans service fourni » permet de s'assurer que le partenaire privé est incité à livrer et à exploiter les actifs du projet dans les délais. La maîtrise des dépassements de coûts est souvent renforcée grâce à une meilleure gouvernance générale.

Dans bon nombre de cas, les marchés publics traditionnels se caractérisent par des retards de construction et des dépassements de coûts importants. A cet égard, lorsque les obligations de maintenance tout au long du cycle de vie incombent au partenaire privé, ce dernier est incité à optimiser les dépenses d'investissement et de maintenance pendant la durée du projet. Le partenaire privé est en outre encouragé à trouver un mode de gestion innovant des risques opérationnels associés au projet. En règle générale, le transfert des risques à ceux qui sont le mieux à même de les gérer permet de réduire le coût global des risques liés à un projet. Cette réduction du coût des risques constitue le principal moyen d'optimiser le rapport coûts-résultats du secteur public et, dans le cadre de projets PPP couronnés de succès, elle compense amplement toute augmentation de coût résultant d'un financement par emprunts privés et non par emprunts publics.

### 1. L'initiative du projet

Elle est du ressort de l'autorité publique porteuse du projet (départements ministériels, collectivités ou autres démembrements de l'Etat), en tant que maître d'ouvrage du projet à cette phase du projet. Cette phase prend en compte l'identification, la préparation, les évaluations technique et financière ainsi que le choix pour la réalisation du projet en PPP.

La centralisation des projets à inscrire au Programme de projets PPP incombe au ministère chargé des finances. Ces projets font l'objet d'une sélection conformément à la procédure de sélection décrite dans la méthodologie d'élaboration du Programme PPP (Cf. point II cidessus).

Les projets ainsi inscrits à l'avant-Programme de projets PPP sont soumis à la validation de la Commission PPP avant leur soumission pour adoption au Conseil des ministres.

### 2. Le financement du projet

Une fois le Programme PPP adopté par le Conseil des ministres, l'autorisation est donnée à l'autorité publique porteuse du projet d'entamer la procédure de recherche de financement conformément aux procédures décrites par le décret n°2014 – 024/PRES/PM/MEF du 03 février 2014 portant modalités d'application de la loi n°020-2013/AN du 23 mai 2013 portant régime juridique du partenariat public-privé au Burkina Faso.

La sélection des partenaires privés aboutit à la conclusion du contrat de PPP qui sera la base pour la réalisation du projet.

### 3. La réalisation du projet

La réalisation des projets en PPP se fait conformément aux rôles et responsabilités prévus au contrat de PPP. Le suivi de l'exécution du contrat ou du projet incombe en premier lieu à l'autorité publique porteuse du projet. Toutefois, la loi n°020-2013/AN du 23 mai 2013 dispose en son article 3 que « Tout projet de partenariat public-privé est assujetti aux contrôles en vigueur dans les structures publiques ».

En outre, aux termes de l'article 7 de la loi précitée, tout projet exécuté sous forme de partenariat public-privé fait l'objet d'un rapport périodique adressé au ministre chargé des finances.

### VI. RISQUES MAJEURS ET MESURES D'ATTENUATION

### 1. Etude de faisabilité préalable

L'article 9 alinéa 1 de la loi n°020-2013/AN du 23 mai 2013 portant régime juridique du partenariat public-privé au Burkina Faso dispose : « Le recours au partenariat public-privé donne lieu à une évaluation préalable, réalisée par l'autorité publique concernée avec le concours de la structure chargée de la promotion du partenariat publique privé ». Cette disposition fait obligation à toutes les structures porteuses de projets d'effectuer une étude de faisabilité préalable avant l'exécution.

Les études de faisabilité préalables visent à déterminer les caractéristiques techniques et financières fondamentales du projet tels que le choix de l'emplacement, la conception, les types de mise en œuvre possibles, les recettes et le financement. Il sera alors décidé de poursuivre ou non le projet en fonction de son importance grâce à une évaluation des prévisions relatives au taux interne de rentabilité financière, au taux de rentabilité économique et aux répercussions environnementales et sociales.

L'étude de faisabilité devra permettre d'aboutir à un modèle financier et à une matrice de risques qui permettront au partenaire privé d'élaborer un projet susceptible de lever des fonds et de disposer d'une documentation correspondante.

### 2. Comparateur du secteur public

Pour l'autorité publique qui s'apprête à lancer un projet de PPP, le point essentiel à examiner est celui de l'optimisation du rapport coûts-résultats. Les PPP présentent un certain nombre d'avantages clés qui peuvent permettre d'optimiser le rapport coûts-résultats de l'intervention du secteur public dans le cadre du projet. En premier lieu, les PPP facilitent la mise en œuvre des projets dans les délais et dans les limites du budget. Le principe « pas de rémunération sans service fourni » permet de s'assurer que le partenaire privé est incité à livrer et à exploiter les actifs du projet dans les délais. La maîtrise des dépassements de coûts est souvent renforcée grâce à une meilleure gouvernance générale.

Dans bon nombre de cas, les marchés publics traditionnels se caractérisent par des retards de construction et des dépassements de coûts importants. A cet égard, lorsque les obligations de maintenance tout au long du cycle de vie incombent au partenaire privé, ce dernier est incité à optimiser les dépenses d'investissement et de maintenance pendant la durée du projet. Le partenaire privé est en outre encouragé à trouver un mode de gestion innovant des risques opérationnels associés au projet. En règle générale, le transfert des risques à ceux qui sont le mieux à même de les gérer permet de réduire le coût global des risques liés à un projet. Cette réduction du coût des risques constitue le principal moyen d'optimiser le rapport coûts-résultats du secteur public et, dans le cadre de projets PPP couronnés de succès, elle compense amplement toute augmentation de coût résultant d'un financement par emprunts privés et non par emprunts publics.

L'intérêt du transfert des risques pour le secteur public doit être démontré au cas par cas, pour chaque projet, conformément à une méthodologie adoptée d'un commun accord et généralement désignée par l'expression « Comparateur du secteur public ».

### 3. Atténuation des risques

Une gestion prudente des risques est essentielle au succès de tout projet réalisé par le secteur public.

La façon la plus efficace de déterminer et de quantifier les risques associés au projet est d'effectuer un répertoire des risques. Il convient donc :

- ✓ d'identifier les risques présents dans chaque catégorie (cadre réglementaire, gouvernance, conception, construction, exploitation, environnement, etc.);
- ✓ d'évaluer les conséquences des risques et la probabilité de leur matérialisation (effet, moment et gravité);
- ✓ de faire supporter chaque risque par la partie au contrat qui est la plus apte à en atténuer les conséquences.

L'essence même d'un partenariat public-privé est le partage des risques. L'information recueillie est inscrite dans un registre des risques. Ce registre est utilisé pour quantifier la valeur des risques retenus par le partenaire public en vertu des diverses options. Cette information est un élément clé de l'analyse de la valeur ajoutée. Le registre des risques permet non seulement de consigner par écrit les risques durant l'étape de préparation du contrat de PPP mais aussi de les surveiller tout au long du cycle de vie du projet.

### **CONCLUSION**

Le présent programme de projets PPP d'un coût total de trois mille deux cent quatre-vingt-dix milliards quatre cent cinquante deux millions sept cent quatorze mille soixante onze (3 290 452 714 071) FCFA comprend trente et un projets émanant de huit départements ministériels dont la mise en œuvre permettrait non seulement de s'autofinancer mais également d'avoir des effets certains sur l'amélioration des conditions de vie des populations.

Le PPP constitue un mode de réalisation de projets de développement qui a fait ses preuves. Il offre de nombreux avantages aux autorités publiques mais ne sont toutefois pas une panacée pour combler le déficit de délivrance d'un service public. De plus, il faut savoir qu'il ne convient pas à tous les projets de développement. Avant de choisir le modèle des PPP, il faut s'assurer que celui-ci apporte une valeur ajoutée.

Les avantages les plus marqués des PPP concernent la planification du cycle de vie du projet, les paiements effectués en fonction de la performance et le fait de pouvoir bénéficier du savoir-faire et de l'ingéniosité du secteur privé pour la réalisation d'un projet donné.

Annexe 1 : Projets du MASA soumis au MEF dans le cadre de l'élaboration du programme PPP ANNEXES

ot		<u>,                                     </u>			
Observations		Non retenu	Non retenu	Non retenu	Non retenu
Période		05 ans à compter de 2014 à 2018	05 ans	2014 à 2018	2012 à 2016
Coût total		17 526 678049 FCFA	35 milliards FCFA dont Etat burkinabė 3 milliards, bonéficiaires 2 milliards, Bailleurs 30 milliards	5,58384530 milliards FCFA dont Etat burkinabé 500,762230millions, Bénéficiaires 100 millions et Bailleurs 5,622300 milliards FCFA	10 milliards FCFA dont Etat burkinabé 1 milliard, Bénéficiaires 300 millions et Bailleurs 8,7 milliards FCFA
Prívé identifié	AENTAIRE (MASA)	Aucun	Aucun	Auoun	Aucun
Niveau de Préparation (Etude Faisabilité)	T DE LA SECURITE ALIN	Non	Non	Non	Non
Objectif du projet	MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE (MASA)	Apporter un appui à l'amélioration des conditions de commorcialisation des produits agricoles par la mise en place de comptoirs d'achats et la recherche de nouveaux débouchés	Favoriser l'émergence d'entreprises agricoles viables et compétitives au plan sous-régional	Contribuer à l'aceroissement des recettes d'exportation du sésame et à l'amélioration des revenus des populations bénéficiaires en vue de réduire durablement la pauvreté au Burkina Faso.	(i)Contribuer à la lutte contre la pauvreté et augmenter les revenus monétaires des producteurs, (ii) Développer l'économie nationale et tirer un meilleur profit des opportunités offertes par les marchés extérieurs.
No Struct Infitule du projet	M	MASA Projet de développement de nnarchés agricoles	Programme National d'Investissements et de Développement de F.Eutreprenariat Agricole	Projet de production et de MASA développement de la filière sésame	Projet de production et de développement de la filière arachide
Struct		MASA	MASA	MASA	MASA
ž.			r4	٠,	4

12	=	10	9	9C	7	. 6	٠,	z
2 MASA	1 MASA	0 MASA	MASA	MASA	MASA	MASA	MASA	° Struct.
Projet de création de Centres de SA formation en ingénieurie agro- alimentaire au Burkina Faso	Unité de montage et de SA fabrication de matériels agricoles motorisés:	Mise en place d'une société de production de semences agricoles (SO.PRO.S.A)	Mise en place d'une unité de production d'engrais minéraux à basc de phosphate naturel	Projet d'unité de montage de tracteurs agricoles	A Projet pilote d'irrigation mobile de complément	Projet de sécurisation de la production agricole et développement de l'agriculture péri-urbaine	A Projet de création d'une unité de fabrique d'emballage	rt. Intitulé du projet
Création de quatre centres de formation en ingénieurie agro- alimentaire au Burkina Faso	Assurer la sécurité alimentaire par l'intensification et la modernisation agricole	Améliorer la productivité agricole par la production des semences de base et certifiées de variétés améliorées pour le riz, le maïs et les cultures maraîchères	Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire par un accroissement de la productivité et de la production agricoles à travers une utilisation accrue des engrais	Contribuer à la modernisation du secteur agricole et à l'intensification des productions agro-sylvo-pastorales.	Contribuer à la lutte contre la pauvreté en milieu rural et à la sécurité alimentaire à travers une meilleure sécurisation des productions de saison de pluies par l'irrigation de complément	Contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages urbains et péri-urbains	Contribuer à la valorisation des déchets issus du papier administratif en le recyclant pour d'autres usages comme les emballages, les sacs	Objectif du projet
Création de quatre centres de formation en ingénieurie au Burkina Faso	Etude de faisabilité non réalisée mais une étude a été faite par l'unité de fabrication/montage de tracteurs		Etude de faisabilié réalisée	Etude disponible	Non	Non	Non	Niveau de Préparation (Etude Faisabilité)
Z.	Non déterminée	Zc	N.	En cours	NA	Nd	Aucun	Privé identifié
8 324 000 000 FCFA	30 000 000 000 FCFA soit 6 000 000 USD	2 600 000 000 FCFA soit 5 200 000 USD	19 000 000 000 FCFA soit 38 000 000 USD	11 000 000 000 FCFA	5 604 750 000 FCFA	Z.	2 milliards FCFA soit 30 48 920 Euro	Coût total
Zd	2014-2018	2014-2023	2014-2023	2013-2015	Ng	Z	2014-2018	Période
Non retenu	Non retenu	Retenu	Retenu	Retenu	Non retenu	Non retenu	Retenu	Observations

\* 1

Objectif du projet Trive identifié (Etude Falsabilité)
Apporter un appui à l'amélioration des des conditions de commercialisation des produits agricoles périssables place de comptoirs d'achats et la produits agricoles périssables place de comptoirs d'achats et la produits agricoles par la produits agricoles per la place de comptoirs et la recherche de nouveaux débouchés de nouveaux débouchés
Accroitre les infrastructures de conservation des produits agricoles au Nd profit des organisations des acteurs
nités de Accroitre les infrastructures de produits transformation des produits agricoles Nd au Burkina Faso
Mise en place d'infrastructures de stockage des produits agricoles au Nd stockage des produits agricoles profit des organisations des acteurs

## Annexe 2 : Projets du MC soumis au MEF dans le cadre de l'élaboration du programme PPP

				***
du territoire national d'ici à	du territoire national d'ici à			174
radiophonique et televisuelle	e et télévisuelle		NI.	N.J. 45.628.418.000
Assurer la couverture	couverture	couverture	converture	converture
MINISTER	MINISTERE DE LA COMMUNICATION	MINISTERE DE LA COMMUNICATION (MC)	MINISTERE DE LA COMMUNICATION (MC)	MINISTERE DE LA COMMUNICATION (MC)
	(Same Lansaumic)	(Evalue Lansantitus)	(Penne Lanaumic)	(Laure Lanaume)
	(Exame Passaullie)	(Erade Faisacilite)	(Exage ressautte)	(Ernde Faisadure)
	(Ende Passablité)  DE LA COMMUNICATION  Nd	(Ende Faisabilité)  DE LA COMMUNICATION (MC)  Nd	(Etude Faisabilité)  3 DE LA COMMUNICATION (MC)  Nd  Nd  46 628 418 000	(Etade Paisabilité)  LA COMMUNICATION (MC)  Nd

Annexe 3 : Projets du MDENP soumis au MEF dans le cadre de l'élaboration du programme PPP

				<del>-</del>	
Observations		Retenu	Refenu	Retenu	Retenu
Période		Etat 05/03/2013 au et 30/06/2014	2007-2016	2011-2016	PZ
Cout total		371 700 000 FCFA domt Etat 271 100 000 et Privé 100 600 000	118 371 655 271 Fefa	5 350 000 000	encore 190 070 000 000 Fcfa
Privė identifié	DES POSTES (MDENP)	Opérateurs de téléphonie et fournisseur d'accès Internet nationaux	Opérateurs nationaux de 118 371 655 271 téléphonie Fcfa	Opérateurs de téléphonie et fournisseur d'accès Internet 5 350 000 000 nationaux	nou
Niveau de Préparation (Etude Faisabilité)	MINSTIERE DU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DES POSTES (MDENP)	Etude de réalisation en cours de fournisseur d'accès Internet 271 100 000 FCFA finalisation pationaux	Etude de faisabilité réalisée. Opérateurs Partonaire technique choisi par téléphonie l'Etat pour la construction	on de acteurs passante Etude de réalisation en cours e qualité	MDENP Projet technopôle ou Cyber parc l'émergence d'une société et appel d'offre international pour le Partenaire de Ouagadougou l'information au Burkina Faso exécuter l'étude de faisabilité
Objectif dn projet	ERE DU DEVELOPPEMENT DE	Améliorer l'efficacité et l'efficience et la sécurité du trafic internet local		Mettre à disposition de l'ensemble des acteurs nationaux une bande passante internationale de bonne qualité et à prix abordable	Créer un écosystème favorisant l'émergence d'une société et d'une économie de l'information au Burkina Faso
Intitulé du projet	MINSIL	MDENP Projet Point d'échange Internet l'efficience et la sécurité du du Burkina Faso trafic Internet local	MDENP Projet backbone national en fibre Contribuer au développement des piliers de la croissance	MDENP Projet Point d'atterrissement virtuel (PAV)	Projet technopóle ou Cyber pare de Ouagadougou
No Struct.		MDENP	MDENP	MDENP	MDENP
ž			-73	۳.	4

# Annexe 4 : Projets du MEAHA soumis au MEF dans le cadre de l'élaboration du programme PPP

۰ ا	4	(u)	2	p <sub>m</sub> a.		Š
МЕАНА	МЕАНА	МЕАНА	МЕАНА	МЕАНА		Struct.
Construction du Barrage hydroélectrique et agricole de Kirgou	Construction du barrage de Bambakari, dans la commune de Tin-Akoff, province de l'Oudalan, région du Sahel – Phase 2	Projet de développement intégré de la vallée de la Bougouriba	Construction du barrage de Bonvale, dans la commune de Padéma, province du Houet, région des Hauts Bassins	Aménagement et valorisation de 1000 ha à l'aval du baπage de Τοέcé	MINISTERE DE	latitulé du projet
Contribuer à la sécurité alimentaire et électrique du Burkina Faso	Doter la région du Sahel d'un barrage pérenne d'environ 165 millions de m3 pour les besoins en eau humains, pastoraux, agricoles (potentiel aménageable d'environ 1000 hectares en aval du barrage), environnementaux, touristiques, et éventuellement miniers.	Améliorer les conditions de vie des populations de la région par la mise en place d'infrastructures de production et de développement intégré et durable	(i)Permettre l'aménagement de périmètres irrigués d'une superficie globale de 2000 ha; (ii)Produire 3000 à 5000 kwh d'énergie par jour pour les besoins de la localité de Bonvalé sur une durée de 8 heures; (ii)Favoriser le développement de l'élevage; (iv)Favoriser le développement de la pisciculture.	contribuer à la lutte contre la pauvreté des populations rurales par l'accroissement et la sécurisation de la production agricole, la création d'emplois, la promotion des activités rémunératrices en milieu rural.	MINISTERE DE L'EAU, DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES ET DE L'ASSAINISS	Objectif du projet
PM	A actualiser	A actualiser	A actualiser	A actualiser	IYDRAULIQUES ET DE L'ASSAI	Niveau de Préparation (Etude Faisabilité)
Nd	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	NISSEMENT (MEAHA)	Privé identifié
16 000 000 000 FCFA (ce montant est approximatif)	15 311 446 232 CFA	94 000 000 000 de F CFA (188 millions de dollars \$ à raison de 1\$ = 500 F CFA)	17 210 871 289 FCFA	12 000 000 000 F CFA		Coût total
4 ans	Nd	PN	N	5 ans à compter de 2014-2019		Période
Non retenu	Non retenu	Non retenu	Non retenu	Non retenu		Observations

_				
Observations		Non retenu	Retenu	Non retenu
Période		5 ans	36 mois	בם. ב
Court total		6 844 000 000 FCFA HT-HD	10 250 000 000 FCFA HT-HD	11 000 000 000 FCFA
Privé identiffé		PN	PN	P.
Niveau de Préparation	(Etude Faisabilité)	Хd	Etude sommaire disponible	PN
Objectif du projet		Contribuer de manière durable à la sécurisation alimentaire et à la sécurisation de la pauvreté par la nobilisation et la valorisation Nd optimale de l'eau pour la production agro-pastorale dans la région du Centre Oucst.	Actroitre l'accès durable à l'eau potable dans les villes de Pouytenga et Koupéla.	Contribuer à accroître la production agricole notamment les cultures maraîchères et le haricot vert qui constitue une potentialité importante pour l'économie de nofre pays.
No Struct. Intitulé du projet		Projet de développement réduction de la MEAHA hydroagricole de la région du Centre nobilisation et optimale de production agro-	Projet de renforcement des systèmes d'approvisionnement en eau potable Accroitre l'accès durable à l'eau des villes de Pouytenga et de potable dans les villes de Pouytenga Etude sommaire disponible Koupéla à partir du barrage de et Koupéla.	MEAHA valorisation et de protection du Lac constitue une potentialité importante pour l'économie de notre pays.
Struct.		МЕАНА		MEAHA
ž		<u> </u>		∞

Annexe 5 : Projets du MHU soumis au MEF dans le cadre de l'élaboration du programme PPP

3 N	2	~			2
MHU	MHU	МНС		ļ 	No Struct.
Projets de construction de logements sociaux	Aménagement du canal de Ouaga 2000	Restructuration des zoncs ínondables Améliorer les conditions de vie de la ville de Ouagadougou des citadins	MIN		Intitulé du projet
Accroitre l'offre de logement	Contribuer à résoudre les problèmes d'inondation dans la Etude faisabilité faite ville	Améliorer les conditions de vie des citadins	MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME (MHU)		Objectif du projet
Etude faisabilité faite	Etude faisabilité faite	Etude faisabilité faite	E L'URBANISME (MHU)	(Etude Faisabilité)	Niveau de Préparation
Nd	S&V Holding	S&V Holding		identifié	Part privé
1 650 000 000 cfa (ttc)	1 278 878 566 cfa (ttc)	Total financement: 177 974 000 000 FCFA dont Etat 26 696 100 000 Fcfa (ttc)			Coût total
Nd	Йď	N <sub>d</sub>			Période
Retenu	Non retenu	Non retenu			Observations

Annexe 6: Projets du MICA soumis au MEF dans le cadre de l'élaboration du programme PPP

ž	Struct.	No Struct. Intitulé du projet	Objectif du projet	Niveau de Préparetion	Privė identifié	Court total	Période	Observations
				(Etude Faisabilité)				
1			MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT (MICA)	ET DE L'ARTISANA	ıT (MICA)			
_	MICA	Projet de création et de mise en place de pépinières et d'incubateurs d'entreprises dans le secteur agroalimentaire	Contribuer au developpement économique et à l'industrialisation dans le secteur agroalimentaire, (ii) Accompagner les créateurs et porteurs de projets en offrant un cadre de vie professionnel, en mettant à disposition des ressources optimisées, en accompagnant et en aidant à la décision, (iii)Favoniser l'insertion des créateurs d'entreprises et porteurs de projets dans l'environnement économique du pays	Etude de faisabilité disponible	Groupe de financiers sud- africain S&V Holding spécialisé dans le financement de projet de type PPP. (Aucune confreproposition n'est faite par le MICA)	1 750 085 000 FCFA	2013 à 2016	Non retenu
72	MICA	Projet de création d'un port sec multimodal de Ouagadougou	Participer à la promotion du commerce extérieur en améliorant les conditions de traitement du trafic burkinabé et en transit, afin de répondre aux enjeux économiques de notre pays et des pays de l'hinterland	Existence d'une etude de préfusabilité. Etude de faisabilité en cours de dématrage	Groupe de financiers sud- africain S&V Holding spécialisé dans le financement de projet de type PPP. (Aucune contreproposition n'est faite par le MICA)	77 735 611 800 FCFA soit 118 507 176,23 Euros	2012 à 2015	Retenu
<u></u>	MICA	Mettre en place des zones économiques spéciales	Contribuer à l'instauration d'un développement stable et durable d'une zone géographique donnée au Burkina Faso. Par «développement», on entend la consolidation du tissu industriel préexistant, mais aussi de nouveaux investissements effectués en vue d'améliorer l'infrastructure de la zone aménagée.	Etude de faisabilité à réaliser, prévue en 2014	Nd	10 505 000 000	2013-2018	Retenu
4	MICA	MICA Projet d'appui à la création et au développement des PME/PMI	(i) Améliorer l'accès au financement des PME/PMI; (ii) Améliorer l'environnement institutionnel et commercial des PME/PMI; (iii)Renforcer les capacités des structures d'appui aux PME/PMI et parties prenantes à la gestion du projet.	Etude de faisabilité disponible	Groupe de financiers sud- africain S&V Holding spécialisé dans le financement de projet de type PPP. (Aucune confreproposition n'est faite par le MICA)	19684500 000	2013-2016	Non retenu
V.	MICA	Crèer et mettre en œuvre les technopoles	Contribuer à une industrialisation nouvelle du Burkina. Faso à l'initiative d'entreprise de haute technologie, crées ou attirées grâces à la valorisation du potentiel universitaire et de la recherche dans une localité donnée	Etude de faisabilité à réaliser	PN	10 000 000 000 FCFA	2013-2016	Non retemu
· ·	MICA	Mise en place d'une unité industrielle textile	(i) Installation d'une usine de textile pour la transformation du coton en fibre et de la fibre en produit textile (valorisation de la production cotonnière), (ii) Transfert de technologie au Burkina Faso pour la gestion de l'usine	Nd	Nd	35 000 000 000 FCFA soit 75 000 000 USD	PX	Retenu

## Annexe 7 : Projets du MIDT soumis au MEF dans le cadre de l'élaboration du programme PPP

ÇA.		ω	22	<u> </u>	T	z Z
MIDT	MIDT	MIDT	MIDT	TOTAL		° Struct.
Travaux de construction et de bitumage de la route nationale N19 Kantchari - Diapaga et de la bretelle et de route départementale D08 Diapaga - Tansarga - Frontière du Bénin	Travaux de construction et de bitumage de la route nationale N°17 entre Guiba et Garango	Travaux d'élargissement et de renforcement de la rocade Sud-Est du boulevard des Tansoba à Ouagadougou	Interconnexion ferroviaire Burkina- Ghana	Etudes, contrôle et travaux de construction et de bitumage de l'autoroute Quagadougou – Yamoussoukro	MINSTERE	Intitulé du projet
Développer l'économie locale et nationale et permettre une dynamisation des échanges commerciaux dans la sous-région	Développer l'économie locale et nationale et permettre une dynamisation des échanges commerciaux dans la sous-région	Fluidifier le trafic dans la ville de Ouagadougou	(i)Désengorger le réseau routier des deux Etats concernés, (ii)Réduire considérablement le coût de transport facilitant la fluidité de la circulation des biens et des personnes et favorisant ainsi les échanges commerciaux.	Améliorer la compétitivité de l'économie nationalc	DES INFRASTRUCTURES, DI	Objectif du projet
Etudes disponibles depuis 2008	Etudes disponibles depuis 2007	Etudes disponibles	рм	Etudes de faisabilité pour le tronçon Ouaga-Bobo Dioulasso en cours d'exécution depuis le 21 janvier 2013 pour une durée de 18 mois. Quant aux études pour le tronçon Bobo Dioulasso-Banfora-frontière Côte d'Ivoire, l'avis de manifestation d'intérêt a été lancé par Faso Baara en fin janvier 2013	MINSTERE DES INFRASTRUCTURES, DU DESENCLAVEMENT ET DES TRANSPORTS (MIDT)	Niveau de Préparation (Etude Faisabilité)
A rechercher	A rechercher	A rechercher	Ā	Burkina Faso et autres partenaires	ANSPORTS (MIDT)	Privé identifié
43 329 000 000 FCFA, soit 86 658 000 USD	21 816 000 000 FCFA, soit 43 632 000 USD	22 600 000 000 FCFA, soit 45 200 000 USD	189,40 milliards de F CFA soit 364,22 millions de Dollars US.	1 385 000 000 000 FCFA, soit 2 770 000 000 USD		Cout total
2015 à 2018	2015 à 2017	2014 à 2016	Z	5 ans à compter du 21 janvier 2013		Période
Non retenu	Non retenu	Non retenu	Retenu	Retenu		Observations

ž		Struct. Intitulé du projet	Objectif du projet	Niveau de Préparation	Privé identifié	Court total	Période	Observations
}				(Etude Faisabilité)				
9	MIDT	Travaux de construction et de bitumage de la route nationale N 23 entre Ouahigouya et Djibo et la traversée de la ville de Djibo	Développer l'économie locale et nationale et permettre une dynamisation des échanges commerciaux dans la sous-région	Etudos réalisées en 2011	A rechercher	35 000 000 000 FCFA, soit 70 000 000 USD	2015 à 2018	Non retenu
To.	TODA	Aménagement d'environ 6000 km de pistes rurales	Désenclaver les zones à fortes productions agro-sylvo-pastorales et améliorer l'accès des populations rurales aux marchés et aux services sociaux de base	Etudes disponibles	A rechercher	116 883 000 000 PCFA, soit 178 186 985 euros	PX	Non retenu
•	MIDT	Aménagement d'environ 1500 km de pistes rurales	Désenclaver les zones à fortes productions agro-sylvo-pastorales et améliorer l'accès des populations rurales aux marchés et aux services sociaux de base	Etudes réalisées en 2011	A rechercher	23 376 600 000 FCFA, soit 35 637 397 euros	PZ	Non retenu
6	MIDT	Travaux de construction et de bitumage de la route Didyr – Tougan	Développer l'économie locale et nationale et permettre une dynamisation des échanges commerciaux dans la sous-région	Etude de factibilité disponible	A rechercher	30 000 000 000 FCFA, soit 60 000 000 USD	2015 à 2017	Non retenu
01	MIDT	Entretion périodique de 1779,3 km de route en terre et de 1350,73 km de routes revètues	Sauvegarder le patrimoine routier	Etude de factibilité disponible	MCA-Etat, A rechercher	25 060 000 000 FCFA, soit 50 120 000 USD	2012 à 2016	Non retenu
=	MIDT	Construction de l'échangeur du Nord et de la voie de délestage de Tampouy	Structurer le réseau de voirie urbaine de la ville de Ouagadougou	Etude de factibilité disponible	A rechercher	57.750 000 000 FCFA, soit 115 500 000 USD	2013 à 2015	Non retenu
12	MIDT	Construction et hitumage des voies de contournement de la ville de Ouagadougou	Fluidifier le trafic dans la villo de Ouagadougou	Etude de factibilité disponible	A rechercher	120 000 000 000 FCFA, soit 240 000 000 USD	2015 à 2018	Non retenu

17 N	- o	13.	14	13	
TDIM	TOIM	MIDT	MIDT	MIDT	
Projet de construction de l'échangeur du nord	Travaux d'aménagement la section urbaine de la RN04 allant du croisement de la RN03 et l'échangeur de l'Est y compris un mini échangeur et le prolongement jusqu'au croisement de l'avenue de la liberté	Interconnexion Burkina – Mali : liaison Bobo - Sikasso – Bougouni - Barnako	Réhabilitation de la voie feπée	Interconnexion Burkina – Niger / Iiaison ferroviaire Ouagadougou – Kaya – Dori – Tera – Niamey	
Réaliser des infrastructures permettant à une grande mobilité des personnes et des biens	Développer le réseau routier national et permettre une dynamisation du trafic dans la capitale	Elendre le réseau ferroviaire dans le pays et vers les pays de la sous-région	Réaliser les travaux des renouvellement des infrastructures ferroviaires nécessaires à assurer un bon fonctionnement et une pérennisation de l'exploitation des transports ferroviaires entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire	Etendre le réseau ferroviaire dans le pays et vers les pays de la sous-région	
Etude disponible	Nd .	Aucun	Aucun	Aucun	(Etude Falsabillte)
SOGEA SATOM	Z	Arechercher	A rechercher	A rechercher	
66 427 298 590 FCFA HT-HD	18 588 628 300 FCFA	189 677 448 410 FCFA soit 379 354 897 USD	33 800 000 000 FCFA, soit 67 600 000 USD	450 000 000 000 FCFA, soit 900 000 000 USD	Comp score
A partir de 2014	Nd	Nd	Nd	Nd .	1 ci long
Retenu	Non retenu	Retenu	Retenu	Retenu	Obset various

Annexe 8 : Projets du MME soumis au MEF dans le cadre de l'élaboration du programme PPP

	Struct.	No Struct. Intitulé du projet	Objectif du projet	Niveau de Préparation	Privé identifié	Coût total	Période	Observations
- 1	j			(Etude Falsabilité)				·
			MINISTERE DES MINE	MINISTERE DES MINES ET DE L'ENERGIE (MME)				
	ММЕ	Construction de Pipeline Bolgatanga- Bingo	Maîtriser et faire baisser les coûts de production (industrielle, électricité, transport de frets et de personnes) liés au coût du transport des hydrocarbures dans l'optique d'une meilleure compétitivité de l'économie du pays.	Le bureau d'étude est recruté et la réunion de cadrage est prévue pour le 03 juin 2014	S&V Holding	70,93 millions d'euros (soit 46,525 milliards de francs CFA)	4 ans à compter de 2014	Retenu
	MME	Etude et construction de la centrale hydroélectrique Bagré-Aval	Garantir une offre permanente d'électricité à moindre coût par accroissement de l'offre de production hydroélectrique du Burkina Faso	Le bureau d'étude est recruté et la fin des études est prévue pour dècembre 2014	Aveun	101,7 millions d'Euros soit 66,708 milliards de F CFA	2013	Retenu
	MME	Recrutement d'un Producteur Indépendant d'Electricité (PIE) pour le financement, la construction et l'exploitation d'une centrale thermique diesel de 70 MW extensible à 100 MW	Construire une centrale thermique diesel de 70 MW extensible à 100 MW à Ouagadougou	Partenaire privé à recruter	Appel d'Offres pour le recrutement d'un partenaire privé en cours de préparation avec l'appui de la SFI	70, 000 milbards de F CFA	d N	Retenu
	MME	Construction de dépôts de stockage d'hydrocarbures	Assurer un approvisionnement sécurisé, régulier et continu du pays en produits pétrolièrs au meilleur prix par une optimisation des achats par appel à la consurence et par la constitution d'un stock stratègique dans l'optique d'une d'une d'une d'une meilleure compétitivité de l'économie du pays.	Recherche de financement pour la réalisation des études de faisabilité et les constructions	Aucun	51, 500 milliards de F CFA	Ž	Non retenu

Renforcement production 9 MME interconnecté centrale ther dénommée "Co	Projet d'é rurales p national i des réseau	7 MME Alimentat	Recrutement Indépendant 6 MME financement, Pexploitation photovoltaïqu	Construction S MME hydroelectriq Bontioli, Gor
Renforcement des capacités de production du réseau national interconnecté par la mise en place d'une centrale thermique à Ouagadougou dénommée "Centrale Ouaga Est"	Projet d'électrification de 500 localités rurales par raccordement au réseau national interconnecté et renforcement des réseaux des localités déjà électrifiées	Alimentation de la mine de Zinc de Perkoa	Recrutement d'un Producteur Indépendant d'Electricité (PIE) pour le financement, la construction et l'exploitation d'une centrale solaire photovoltaïque de 20 MW	Construction des mini-centrales hydroélectriques de Folonzo, Bon, Bontioli, Gongourou
Acquerir et installer clé en main un groupe électrogène de 500 MW fonctionnant au fuel lourd et de type "deux temps" dans la zone Est de Ouaga pour (i)Faire face à la demande sans cesse croissante d'ênergie électrique du Burkina Faso, (ii)assurer un approvisionnement en énergie électrique en quantité et en qualité suffisantes, sécurisé et à mondre coût; (iii)Procéder à l'assainissement des comptes de la SONABEL pour rétablir l'équilibre financier de l'arrêt et le déclassement des anciennes	Accroître l'accès des populations rurales à des services énergétiques modernes adaptés pour un développement durable des services sociaux de base et des secteurs de production	Construire une ligne électrique 33kV de Koudougou à Perkoa	Construire une centrale solaire photovoltařque de 20 MW à Zagtouli, Ouagadougou	Mettre en valeur le potentiel énergétique national; réduire la forte dépendance vis-à-vis des hydrocarbures; promouvoir l'utilisation des energies renouvelables; contribuer à la lutte contre les changements climatiques
Z.	N	Recherche de financement	Partonaires privés à recruter	Mobilisation du financement pour la réalisation des études en cours avec l'IDA
	Nd .	Aucun	Appel d'Offres pour le recrutement d'un partenaire privé en cours de préparation avec l'appui de la SFI	Aucun
40 000 000 000 FCFA	90 982 000 000 FCFA	1, 700 milliards de F CFA	30, 000 milliards de F CFA	86 ,766 milliards de F CFA
A partir de 2015	2015-2017	Nd	N <sub>d</sub>	Nd (non déterminé)
Retenu	Non retenu	Retenu	Retenu	Retenu

	11111	14 Struct Infilture du projet	O. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1.					
	_		reflects an broker	Niveau de Préparation	Privé identifié	Coût total	Période	Observations
	$\downarrow$			(Etude Falsabilité)				
		(Bénin) dite "WAPP Dorsale Nord"	Nigéria, Bénín-Togo					
17	, MME	Electrification des zones périubaines de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso	Améliorer les conditions de vie des populations bénéficiaires en particulier et le taux d'accès à l'électricité de tout le pays en général pour favorisor son développement économiques	PZ	ŊŶ	30 000 000 000 PCFA	4 ans, début souhaité pou 2014	Non recnu
18	ММЕ	Sécurisation et fiabilité de l'alimentation électrique des chefs-lieux de communes rurales		PZ	PV	14 460 000 000 FCFA	2015	Non retenu
25	MME	Interconnexion 90 KV Kossodo-Ziniaré	Améliorer les conditions techniques et la qualité de la desserte de l'énergie électrique dans la partie centre nord du pays	Etudes disponibles	Nd	4 298 000 000 FCFA	A partir de 2015	Non retenu
50	MME	Renforcement des pylones du tronçon burkinabé de la ligne 225 KV Ferkessé dougou (Côte d'Ivoire) - Bobo Dioulasso (Burkina)		En cours	Nd	3 080 000 000 FCFA	28 mois	Non retenu
2.1	MME	Passage en 90 KV de la ligne Ouagadougou - Koudougou	Faire passer en 90 kV la ligne Ouagadougou-Koudougou	Nd	Nd	2 525 000 000 FCFA	2015-2018	Non retenu
22	MME	Renforcement de la desserte de la région Est du réseau National Interconnecté (RNI)	Renforcer la desserte de la région est du centre régional de consonimation de Ouagadougou	Rapport de faisabilitó technique provisoire financé par la BAD disponible	PN	6 243 000 000 FCFA	A partir de 2015	Non retenu

<u>\$</u> .	Struct	No Struct. Intitulé du projet	Objectif du projet	Niveau de Préparation	Prive identifié	Cont total	Páriodo	Obvariations
				(Etude Fatsabilité)				cincin regard
10	MME	Renforcement des capacités de production du réseau national interconnecté par la mise en place d'une centrale thermique de 150 MW à Donsin	Acquérir et installer un groupe electrogène de 500 MW sur le site de la centrale de Donsin et de raccorder l'ensemble du Réseau National Interconnecté pour (i)Faire face à la demande sans cesse croissante d'energie electrique du Burkina Faso, (ii)assurer un approvisionnement en énergie électrique en quantité et en qualité suffisantes, sécurisé et à l'assainissement des comptes de la SON ABEL pour rétablir l'équilibre financier de l'arrêt et le déclassement des anciennes centionnement drainant des problènes d'environnement en pleine ville; etc.	PZ	PN	142 500 000 000 FCFA	A partir de 2015	Retenu
11	ММЕ	Construction du barrage hydroélectrique et hydroagricole de Bon	et renforcer tent du Burkina e électrique, (ii) la sécurité urkina Faso	P.Q	РЧ	31 700 000 000 FCFA	5 ans	Non retenu
7	MME	Construction du barrage hydroélectrique et hydroagricole de Bontioli	(i) Améliorer et renforcer l'approvisionnoment du Burkina Faso en énergie électrique, (ii) Contribuer à la sécurité alimentaire au Burkina Faso	PN	PN	28 710 000 000 FCFA	5 ans	Non retenu
13	ММЕ	Construction du Barrage hydroélectrique et hydroagricole de Folonzo	(i) Améliorer et renforcer l'approvisionnement du Burkina Faso en énergie électrique, (ii) Contribuer à la sécurité alimentaire au Burkina Faso	Nd	Nd	43 250 000 000 FCFA	5 ans	Non retenu
14	MME	Construction du barrage hydroélectrique et hydroagricole de Gongourou	(i) Améliorer et renforcer l'approvisionnement du Burkina Faso en énergie électrique, (ii) Contribuer à la sécurité alimentaire au Burkina Faso	PN	Nd	27 240 000 000 FCFA	5 ans	Non retenu
51	MME	Electrique 225 KV Han Dioulasso (Burkina)-		Etude en cours de finalisation	PN	23 550 000 000 FCFA	PK.	Non retenu
16	MME	Interconnexion électrique 330 KV Birnin-kebi (Nigeria) - Niamey (Niger) - Ouugadougou (Burkina) - Mallanville	Satisfaire la demande en énergie d'une majorité des populations des pays: Burkina Faso, Niger,	Etude réalisée en 2007	Nd	114 750 000 000 FCFA	PZ	Non retenu

Annexe 9 : Projets du MPFG soumis au MEF dans le cadre de l'élaboration du programme PPP

ž	Struct	No Struct. Infitule du projet	Objectif du projet	Niveau de Préparation (Etude Faisabilité)	Privé identifié	Coût total	Période	Observations
			MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DU GENRE (MPFG)	DE LA FEMME ET DU GENRE	(MPFG)			
_	NIPEG	MPFG d'emploi des femmes au Burkina Faso	Valoriser les niches d'emploi des femmes et de promouvoir l'entreprenariat féminin pour booster l'autonomisation économique des femmes.	PN	Nd	25 562 461 200 FCFA		Non retenu
62	MPFG	Promotion de la filière karité	Contribuer à la réhabilitation et à la dynamisation de la filière karité et à la promotion du développement socioéconomique des fenunes	Etude réalisée	Aucun	2 962 221 600	2014-2016	Non retenu
۳.	MPFG	Valorisation de la cuisine burkinabé	Valoriser les potentialités importantes de mets burkinabé et à la promotion du développement socioéconomique des femmes	Etude réalisée	Aucun	3 423 471 600	2014-2016	Non retenu
· <del>1</del>	MPFG	Valorisation du riz étavé	Appuyer les entreprises féminines actives dans cette filière en contribuant à faire émerger le riz etuvé dans la consommation au niveau national et sous régional	Etude réalisée	Aucun	2 951 721 600	2014-2016	Non retenu
v	MPFG	Améliorer la qualité du pagne tissé Faso Dan Faso Dan Faso Dan Faso Par le valoriser dans le style vestinentaire moderne en remédiant au déficit du marché	Améliorer la qualité du pagne tissé Faso Dan Fani et le valoriser dans le style vestimentaire modorne en remèdiant au déficit du marché	Etude rêalisêe	Aucun	2 905 971 600	2014-2016	Non retenu
9	MPFG	Développenient de l'art capillaire	Développer le potentiel de créations d'entreprises et d'emplois en appuyant les entreprises féminines, les associations et les femines actives dans l'art	Etude réalisée	Aucun	7 327 221 600	2014-2016	Non retenu

=	5	9	∞	7	2
MPFG	MPFG	MPFG	MPFG	MPFG	Stra
Appui au développement de la filière maraichère au profit des femmes	Programme d'autonomisation des fenuncs au Burkina Faso (déjà soumis à l'Ambassade)	Développement des services d'appui à l'entreprenariat féminin an Burkina Faso	Projet d'appui à la sécurité alimentaire et à l'autonomisation économique des femmes dans le secteur agricole	Accroissement du rôle des femmes dans l'hygiène et l'assainissement public	Nº Struct. Initalé du projet
Améliorer le revenu des femmes rurales grâce a la culture maraichère	N	Contribuer à mettre à la disposition des entreprises férminines les services d'appui nécessaires à leur développement	Contribuer à la sécurité alimentaire et à l'autonomisation économique des femmes dans le secteur agricole	Renforcer les capacités des groupements et entreprises féminines dans le secteur de l'hygiène et de l'assainissement	Objectif du projet
Z	Nd	Nd	Nd	Etude réalisée	Niveau de Préparation (Etude Falsabilité)
Nd	PN	Š	PN	Аисип	Privé identifié
3 500 000 000	6 milliards 550 millions (10 millions d'euros)	7 500 000 000 FCFA soit 11 500 000 Euro	6 550 000 000 soit 10 000 000 Euros	2350 971 600	Coût total
2013-2016		000 soit 2014-2018	2014-2018	2014-2016	Période
Non retenu	Non retenu	Non retenu	Non retenu	Non retenu	Observations

Annexe 10 : Projets du MRSI soumis au MEF dans le cadre de l'élaboration du programme PPP

ž	Struct.	N° Struct. Initulé du projet	Objectif du projet	Niveau de Préparation (Étude Faisabillté)	Privé identifié	Coût total	Période	Observations
		MINST	MINSTIERE DE LA RECHERCHE SCIEN	CHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION (MRSI)	V (MRSI)			
	MRSI	Evaluation clinique et phytoclinique d'un phytomédicament traditionnel du Burkina Faso dénommé Saye et préconisé comne antipaludique	Valider le phytomédicament Saye déjà utilisé	En exécution partiellement	PHYTOFLA	41 000 000 FCFA dont 30 000 000 FCFA pour l'Etat	dont 2013-2016	Retenu
2	MRSI	Projet de renforcement des capacités de production de U-pharma dans la fabrication de médicaments pour la prise en charge des maladies prioritaires	Contribuer à l'amélioration l'offre de production phytomédicaments au profit populations.	de Audit organisationnel, des économique et financier demandé	CAMEG	2 004 000 000 FCFA dont 1 850 000 000 Fcfa pour l'Etat	2014-2017	Retenu
т.	MRSI	Projet de culture de plantes médicinales d'intérêt	Approvisionner l'unité de production U-PHARMA en matières premières végétalcs	Sites identifiés; expérimentale disponible	Parcelle Actionnaires à identifier	1 000 000 000 FCFA dont 500 000 000 FCFA pour l'Etat	2015-2017	Retenu
4	MRSI	Les filles dans l'enscignement supérieur	Réaliscr un état des lieux de l'orientation des filles dans los différentes filières de l'enseignement supérieur au Burkina Faso et comprendre les motivations de ces choix.	PN	UEMOA	7 000 000 FCFA pour l'Etat	PZ	Non retenu
V-1	MRSI	Les facteurs culturels et sociaux de la transformation du riz, du mais et du niébé au Burkina Faso	Identifier les obstacles d'ordre socio culturels qui linitent le développement du volet transformation locales des principaux produits de consommation des burkinabè: le riz, le mais et le niébé	PN	Nd	29 000 000 FCFA pour l'Etat	N. G	Non retenu